

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	23 (1935)
Heft:	451
Artikel:	Les femmes dans les commissions officielles
Autor:	S.B.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261936

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du chômage se font sentir partout, et que partout la jeunesse en subit les conséquences désastreuses.

Il est bien difficile d'établir une statistique exacte des jeunes gens qui sont actuellement sans travail; mais on peut, sans tirer de conclusion trop précise, remarquer que, d'après les statistiques, ce sont les Etats-Unis et l'Italie qui paraissent le plus fortement frappés par le chômage, encore que les dates de ces évaluations ne soient pas les mêmes et que la situation puisse s'être améliorée ou aggravée depuis lors. On compte, dans le monde, environ 25 millions de jeunes chômeurs, parmi lesquels ceux de moins de vingt-cinq ans sont à peu près 6 ou 7 millions. En outre, il faut constater que le pourcentage est plus élevé pour les femmes que pour les hommes, et cela non pas dans quelques pays seulement, mais d'une manière générale. La plupart des pays se préoccupent de la situation des chômeurs jeunes, et cherchent à mesurer l'étendue et l'importance d'un phénomène si inquiétant afin d'y porter remède dans la mesure de leurs moyens.

L'une des mesures prises presque partout a été la prolongation de la scolarité pour les jeunes gens qui ne trouvaient pas d'occupation, mais la durée de la scolarité est très différente suivant les pays, c'est pourquoi des décisions d'ensemble peuvent difficilement intervenir sur ce point. Et la conférence internationale estime que cette prolongation offrirait d'indiscutables avantages, à condition qu'on examine avec soin les demandes de dispenses temporaires qui pourraient être accordées dans certains cas. Elle estime que le problème doit être résolu en liaison avec celui de l'âge d'admission au travail; que, sur le terrain national, la coordination la plus complète doit exister entre les mesures prises par le Ministère de l'Instruction publique et le Ministère du Travail, et que, sur le plan international, les études concernant l'âge d'admission au travail doivent être menées de pair avec celles concernant la scolarité obligatoire. Il est bien évident que les cours post-scolaires sont vivement recommandés; on considère même qu'ils devraient être obligatoires dans tous les pays où l'âge de libération n'est pas 16 ans au moins. Ces cours post-scolaires pourraient englober non seulement une continuation de la préparation théorique, mais une préparation professionnelle et technique. Cette question n'a toutefois pas été résolue encore par la Conférence, car elle est infiniment complexe.

L'oisiveté est une des conséquences les plus redoutables du chômage. L'éducation générale et professionnelle du jeune chômeur est l'un des moyens capitaux d'y remédier. Enseigner un métier à celui qui n'en a pas, améliorer les qualités professionnelles de celui qui a déjà un métier, sont des tâches utiles, des devoirs immédiats qui s'offrent à tous ceux qui ont souci du sort de la jeunesse sans travail. L'aide sociale, des divertissements offerts aux chômeurs, la possibilité de laver et de raccommoder leur linge sans frais, etc., font partie de cette forme d'aide. Le sport peut être un élément de bon moral et de bon état physique aussi. On recommande naturellement que tous les cours, et toute l'activité en général de ce mouvement, contribuent à éveiller le sens social et l'esprit de

Des écrivains de toutes les tendances, des philosophes, des historiens, des journalistes, des hommes politiques, des poètes et des artistes s'y réunissent chaque mardi.

Parmi les œuvres de May, il faut réservé une place toute particulière au livre si attachant qu'elle a consacré à Bahissat El Badiah (La chercheuse du désert). Il s'agit là de la biographie de Malaka Nassef, qui fit ses débuts littéraires vers 1907 et qui s'est éteinte prématurément en 1918, laissant des œuvres remarquables, imprégnées de la douleur de la femme moderne et de son besoin de réformes sociales. Liée à Malaka Nassef par des affinités profondes, il était naturel que May exalte le génie de cette «chercheuse», de cette femme précurseur, qui scruta constamment l'horizon, dans l'attente de l'apparition de la femme nouvelle, émancipée, délivrée de ses chaînes, débarrassée des préjugés absurdes.

May appartient, par son esprit critique, à cette phalange d'écrivains arabes qui ont trouvé leur voie en écartant d'eux deux résistances: celle des écrivains qui ont aujourd'hui cinquante ans et qui vivent en dehors de leur temps, et celle des écrivains scolastiques qui se cramponnent au passé. Elle a fait dans l'avenir de la nouvelle génération d'écrivains qui s'essaient à exprimer la vie présente et qui veulent prendre part à l'ordre humain. En cela, May continue dignement l'œuvre de Malaka Nassef. N'a-t-elle pas dit quelque part: «Nous discernons dans la civilisation occidentale le rayon lumineux de nos civilisations antiques, et combien il est facile de reconnaître chez nous l'étoile de vie que l'Occident nous a communiquée. Car la civilisation ne peut être monopolisée et limitée. Il n'y a pas plusieurs civilisations. La civilisation est une et universelle. Chaque siècle y ajoute son apport, chaque nation y apporte son tribut, et la civilisation continue plus grande et plus étendue à travers les âges, au profit de tous les citoyens de la terre.»

A. RACHAD.

solidarité des jeunes gens; ils ne doivent pas avoir le caractère d'une contrainte militaire.

L'institution de services de travail ou de centres d'emploi pour jeunes chômeurs est une tentative fort intéressante, mais qui soulève plus d'un problème délicat. Il ne faut pas que ces institutions prennent un caractère militaire, ni qu'elles risquent de diminuer la possibilité d'emploi dans des conditions de travail normales, soit pour les jeunes gens, soit pour les adultes. Les camps de travail doivent poursuivre des fins non seulement productives mais éducatives. Ils peuvent être organisés sous la forme d'internat ou d'externat, et leur organisation peut être due à l'initiative privée ou à l'autorité publique. Pour l'admission des jeunes chômeurs dans ces services de travail, on fixe le plus souvent une limite d'âge: une limite inférieure pour tenir compte des aptitudes physiques et une limite supérieure pour maintenir à l'institution son caractère éducatif. Il n'est pas versé de salaire proprement dit, mais les chômeurs y sont nourris, logés, et reçoivent parfois leurs vêtements de travail et de petites sommes en espèces. Ce service de travail est, en principe, facultatif; cependant, sans parler du régime de travail obligatoire tel qu'il existe dans certains pays pour tous les jeunes gens, chômeurs ou non, certaines législations imposent aux jeunes chômeurs l'obligation d'y participer comme condition du droit aux indemnités ou allocations de chômage, qui se confondent dès lors avec les prestations fournies par le service du travail à ses participants.

A propos du placement et du développement des possibilités d'emploi normal, une question est importante: celle de l'organisation de services de placements qui permettent d'utiliser au maximum les possibilités d'emploi offertes aux jeunes travailleurs. Pour ceux de moins de dix-huit ans, l'orientation professionnelle, telle qu'elle est pratiquée par plusieurs pays, semble indiquée; mais là encore on ne devrait pas se borner à les orienter et à les placer, mais encore faudrait-il continuer à exercer sur eux une surveillance qui les aiderait à surmonter les difficultés du début. Une organisation plus complète permet aussi de restreindre, dans certains cas, l'accès de professions ou d'industries qui pénalisent et qui n'offrent pas des perspectives d'avenir. On peut également vouer un soin tout particulier aux emplois dits «sans issue» qui ne nécessitent pas de préparation technique et qui sont sans valeur pour la formation professionnelle du travailleur; les jeunes gens qui occupent de tels emplois étant généralement licenciés lorsqu'ils ont atteint l'âge de 16 ou 17 ans, rencontrent alors de grandes difficultés pour trouver un autre emploi.

Toutes ces mesures n'auront leur plein rendement que lorsqu'on sera parvenu à les étendre à toute la jeunesse, et l'une des solutions envisagées pour atteindre ce but est l'obligation pour les jeunes gens de recourir aux bureaux officiels lorsqu'ils sont en quête d'un emploi, et, pour les employeurs celle de notifier aussitôt toute place vacante dans leur maison.

Dans certains pays on a pris des mesures visant à l'extension des possibilités d'emploi offertes aux jeunes gens. On a transféré de jeunes chômeurs dans des branches de l'industrie moins atteintes par la crise. On a placé certains d'entre eux comme ouvriers agricoles; pour les jeunes filles, on a cherché à les ramener au service domestique. On a également réduit l'horaire de travail, afin d'occuper le plus grand nombre d'ouvriers possibles; on a abaissé l'âge de la retraite dans d'autres régions, afin de fournir des emplois aux jeunes travailleurs adultes.

En conclusion, la conférence recommande à tous les états l'étude des propositions faites par elle, et la mise en vigueur, partout où elle ne existerait pas encore, de toutes les mesures de protection et d'aide utiles au jeune chômeur, à sa formation sociale et professionnelle et à son éducation. On leur demande également de renseigner le B. I. T. sur le travail accompli et les résultats de ce travail d'importance capitale pour tout le monde. L.-H. P.

¹ Chômage des jeunes gens. Rapport III, Conf. Int. du Travail, XIX session, Genève, 1935. Edit.: Genève, B. I. T., 1935.

Silvia Andrea

Sous ce nom de plume se dérobait une femme dont le talent d'écrivain populaire était bien connu et apprécié dans le pays grison, Johanna Garbad-Gredig. Elle vivait dans le petit village de Castasegna et s'y est éteinte à l'âge patriarcal de quatre-vingt-quinze ans.

Silvia Andrea n'a pris la plume qu'à l'âge où d'autres écrivains aspiraient au repos puisqu'elle avait dépassé la soixantaine quand parut son premier livre. Les nouvelles qu'elle écrivait de pré-

dition étaient généralement empruntées à l'histoire des Grisons, telle l'une des plus connues: Die Rhätierin.

Bien que d'origine romanche, elle écrivit en un allemand vigoureux et correct «Faustine», «Die Namenlosen», «Violanta Prevosti» et, entre autres romans, le dernier part, en 1927, «Die Rüfe». Ses livres se retrouvent dans presque chaque famille grisonne et les plus illétrés goûtent ses élans lyriques. Silvia Andrea ne compte pas parmi les grands romanciers suisses, mais elle a écrit de bonnes choses et présente, de plus, le cas surprenant d'une femme habitant, sans presque en sortir, un modeste village à la lisière de notre pays, vivant à l'écart de toute influence littéraire, se vouant à la fiction à l'âge avancé et gagnant à chaque nouveau livre l'estime et l'affection de ses lecteurs.

(Adapté du Schweizer Frauenblatt). J. V.

Ecole d'études sociales, Genève

Tous les cours de l'Ecole d'études sociales ont repris le 25 avril dernier; la préparation professionnelle des élèves est de plus en plus poussée et étudiée de façon à répondre aux exigences rigoureuses des temps actuels.

Le plan d'études de chaque section comporte des cours généraux et spéciaux, judicieusement choisis, complétés par des stages pratiques permettant à la jeune fille d'acquérir une formation complète que ses goûts et ses aptitudes lui ont fait choisir.

La section «Activités sociales» prépare des assistantes sociales, spécialement pour les institutions de protection de l'enfance et de la jeunesse.

L'Ecole forme aussi des directrices d'établissements hospitaliers pour les hommes, orphelinats, cliniques, préventoria, foyers d'étudiants, foyers féminins, restaurants sans alcool, etc.

A côté des sections de bibliothécaires, de secrétaires d'institutions sociales et secrétaires privées, il a été prévu une formation un peu plus rapide (2 semestres au moins) dans les branches de Secrétariat pour des personnes désirant se perfectionner uniquement dans ce domaine; ce programme comprend des cours de dictyographie, sténographie française et allemande, comptabilité commerciale, exercices pratiques d'élocution et de rédaction, économie politique, séminaire de secrétaires (pratique des travaux de bureau tels que: transcription de sténogrammes — rédaction de lettres — compôs-rendus divers — procès-verbaux — classement — fiches — emploi du multigraph, etc.); l'écolage est modéré et les jeunes filles ne pouvant disposer de plusieurs années pour leurs études trouveront grand profit à suivre ce cours; après savoir passé les examens réglementaires, elles peuvent obtenir un certificat.

L'enseignement de la Sténotypie (sténographie à la machine) a été introduit depuis une année déjà et poursuivi avec succès; les élèves trouvent de plus en plus intérêt à travailler cette branche qui, tout en permettant de très grandes vitesses, n'exige pas autant d'efforts que la sténographie au crayon.

Le programme de l'Ecole et tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Ecole, 6, rue Ch. Bonnet. Téléphone 41.590.

Les femmes dans les commissions officielles

Le 1^{er} avril est entré en vigueur, dans le canton de Vaud, la loi d'application de la loi fédérale sur l'apprentissage; nous en avons parlé à propos de l'apprentissage ménager, qui y est introduit à titre facultatif. Cette loi prévoit des organes de surveillance, soit un conseil cantonal d'apprentissage, où figure Mme Anne-Louise Spilcke, couturière à Lausanne, qui faisait partie de l'ancienne commission lausannoise d'apprentissage, une chambre de recours, des commissions d'apprentissage et des sous-commissions techniques. Parmi les 83 membres de ces sous-commissions, nous relevons les noms de neuf femmes dont plusieurs font partie des conseils de prud'hommes: Mmes Marthe Bernard, à Bex, Marie Cochard, à Clarens, André Pache, Marguerite Porchet, Cécile Zwahlen, à Lausanne, Blanche Rochat, à Moudon, Henriette Cochard, à Orbe, Marie Ancel, à Morges, Yvonne Martin, à Yverdon, toutes couturières, sauf Mme Cécile Zwahlen, qui dirige à Vevey des cours supérieurs de vente et qui est membre du groupe lausannois pour le Suffrage féminin. S. B.

Une jubilaire, Betzy Kjelsberg

La Norvège vient de fêter les 25 ans de service d'inspectrice du travail de Mme Kjelsberg avec des félicitations, des fleurs, des remerciements et la médaille de chevalier de première classe de l'Ordre de Saint-Olaf. Celle qu'Ellen Key décrivait ainsi: «la femme de l'avenir au grand cœur maternel» a, en effet, bien mérité de sa patrie.

Féministe convaincue, représentante de son pays à la Conférence du B.I.T., elle a toujours soutenu les revendications de la femme et son droit au travail. Son activité d'un quart de siècle comme inspectrice de toutes les fabriques occu-

pant des femmes, des adolescents et des enfants, a été remarquable et fertile en incidents, dont les plus pittoresques sont probablement les voyages incessants d'un bout à l'autre du pays, dans tous les véhicules possibles et imaginables.

Aux responsabilités de la surveillance du travail se sont ajoutées les constantes préoccupations de l'ordre, de l'hygiène, de la propreté à introduire parmi ses administratrices. Elle sait se faire obéir, car son énergie égale sa compréhension et sa bonté, ce qui n'est pas peu dire. Un jour, raconte-t-elle en riant, comme elle gravait un raidillon conduisant à une fabrique, elle entendit une voix qui criait: «Grouille-toi, garçon, Betsy s'amène!» Et quand elle pénétra quelques minutes plus tard dans l'usine, elle trouva le plancher encore ruisselant de l'eau d'un hâfit nettoyage.

J. V.

Cours en 5 leçons organisé par le groupement

LA FEMME ET LA DÉMOCRATIE sous la présidence de Mme GOURD.

Le cours aura lieu tous les mardis, du 14 mai au 11 juin, à 8 h. 30 du soir, à l'Ecole des Etudes sociales pour femmes, rue Charles-Bonnet, 2, Genève.

PROGRAMME DU COURS:

1^{re} LEÇON: *L'éducation pour la Démocratie*, par M. ATZENWYLER, mardi 14 mai, à 8 h. 30 du soir.

L'avenir de la démocratie dépend grandement de l'éducation de la jeunesse, parce que l'avenir du monde dépendra bientôt de ceux qui sont accueillis sur les bancs de l'école.

2^e LEÇON: *La Démocratie et ses principes*, par Mme GOURD; mardi 21 mai, à 8 h. 30 du soir.

Mme Gourd, secrétaire du Congrès féministe, est encore retenue à Istanbul. Nous espérons qu'elle pourra se charger de la 2^e leçon: «La Démocratie et ses principes», sujet qui nous est particulièrement cher et qu'elle développera, nous en sommes certaines, d'une façon magistrale.

3^e LEÇON: *La femme en face du problème économique mondial*, par Mme THIBERT; mardi 28 mai, à 8 h. 30 du soir.

Le maintien de la paix du monde dépend en grande partie des principes suivant lesquels les politiques économiques des nations sont conçues et appliquées.

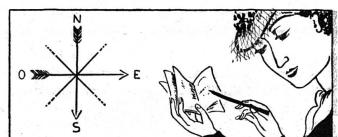
Les mesures prises ou suggérées de divers côtés, aussi bien dans les vieilles démocraties que dans les pays soumis à un gouvernement dictatorial contre le travail des femmes, mesures qui atteignent un droit essentiel de tout être humain, diminueront-elles vraiment les difficultés économiques de l'heure présente?

4^e LEÇON: *Le problème corporatif*, par Mme LEUCH: mardi 4 juin, à 8 h. 30 du soir.

Les corporations supprimeraient-elles vraiment la lutte des classes? Patrons et ouvriers n'aggraveraient-ils plus les uns contre les autres? Tous collaboreraient-ils pour le bien de tous? Tous organiseront-elles la paix? Quelle sera la situation de la femme dans le système corporatif?

5^e LEÇON: *La Démocratie et les Fronts*, par M. le professeur BOVET: mardi 11 juin, à 8 h. 30 du soir.

L'époque si bouleversée dans laquelle nous vivons, l'incertitude de l'avenir qui pese surtout sur les jeunes, ont provoqué chez eux un esprit de déscontentement qui s'est manifesté par l'apparition des «Fronts», quels que soient les divergences de leurs positions, tous manifestent un violent antiparlementarisme, un révoltement ou consentement, ils sont influencés par des idéologies établies et unitaires d'origine étrangère, forme nouvelle de l'ancien absolutisme, d'origine étrangère aussi est la violence de leurs actes et de leurs paroles.



Carnet de la Quinzaine

Dimanche 5 mai:

LAUSANNE: Salle des XXII Cantons, Buffet de la Gare, 10 h. 15: Assemblée générale annuelle de l'Association pour le costume vaudois.

Jeudi 9 mai:

LAUSANNE: Lyceum, rue du Lion-d'Or, 2 bis, 20 h. 30: Assemblée annuelle de la Section de Lausanne de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin.

Mercredi 22 mai:

BUSSIGNY: Grande Salle, 10 h.: Assemblée de la Fédération vaudoise des Unions de Femmes.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro 1
à la Librairie Payot
Rue du Marché, Genève
à l'Union d'Femmes
Rue Et-Dumont, 22, Genève
à l'Administration
R. Michell-du-Cresl, 14, Gen.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE